



INT-EXT

#302

HÉVIVA BRILLANT



DÉFINITION

Peinture laque brillante aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

DOMAINE D'APPLICATION

Protection et décoration des murs et plafonds intérieurs et boiseries intérieures et extérieures.
Travaux de finition B (courants).

QUALITÉS DOMINANTES

Sans odeur de solvant.
Séchage rapide.
S'applique rapidement.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Brillant tendu

Brillant spéculaire sous 60°

75 à 77

Couleur

Blanc et tons du nuancier OSCA décoration

Présentation

Peinture fluide

Densité

1,24 ± 0,05

Viscosité à 25°C

1,6 à 2,0 poises CP

Extrait sec

En poids : 50 % ± 2 %

En volume : 40 % ± 2 %

Rendement

12 à 14 m²/L

Séchage (23°C – 55% HR)

Hors poussière : 1 heure

Sec : 3 heures

Recouvrable : 6 à 8 heures

Conditionnement

1 L – 3 L – 15 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Craint le gel.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 7b2

Teneur en COV

Valeur limite UE pour ce produit

(catégorie A/b) : 100 g/L (2010).

Ce produit contient 48 g/L.

MISE EN ŒUVRE

Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 8 mm, rouleau microfibrilles 6 mm.
Rouleau laqueur.

Dilution

Prête à l'emploi.

Nettoyage du matériel à l'eau.

Modalités d'emploi

Conditions d'application conformes aux spécifications de la norme NF DTU 59.1 (P 74-201).

Application en deux couches.

Dans tous les cas, une reconnaissance préalable du support est faite pour déterminer la préparation et la nature de la couche d'impression.

Travaux préparatoires

Conformes à la norme NF DTU 59.1 (P 74-201).

Supports

Intérieur : plâtre, ciment, bois, métaux neufs ou anciens, recouverts, anciennes peintures en bon état.

Extérieur : tous fonds usuels avec couche d'impression appropriée.

Hygiène et sécurité

Produit en phase aqueuse non soumis à étiquetage.

Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. **Édition juin 2013**